

# Les brèves du Sundep-Solidaires



N° 3 - 5 novembre 09

## SALARIÉS DE DROIT PRIVÉ

### "Entretien annuel d'activité et de développement (EAAD)" : le bâton sans la carotte

L'EAAD doit se mettre en place au plus tard le 30 juin 2011. Il comportera deux volets : l'**entretien d'appréciation de l'activité** et l'**entretien professionnel**.

#### Le SUNDEP conteste cette "auto-évaluation" :

- le salarié est seul face à un supérieur hiérarchique. **Quel recours aura-t-il en cas de désaccord ?**
- il devra justifier ses efforts au cours de l'année écoulée et s'engagera à en déployer d'autres, encore plus importants, au cours de l'année à venir. **L'EAAD transforme le salarié en générateur de son propre stress. Très fort !**

Merci aux syndicats signataires qui ont oublié de prendre en compte la pression exercée sur les salariés.

## SOUFFRANCE AU TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

"Il ne fait absolument aucun doute que les enseignants sont parmi les personnes les plus touchées par le stress au travail" (cf rapport du Comité syndical européen de l'éducation, CSEE).

### Des causes identifiées à cette souffrance :

- ♦ elle concerne les relations avec les élèves, parents, collègues, hiérarchie. "Les enseignants souffrent d'un manque de soutien et de la difficulté à intéresser les élèves chaque jour".
- ♦ "ils ne savent plus trop ce que l'on attend d'eux et ce qu'on leur demande ne correspond pas forcément à leur éthique"
- ♦ elle est le produit de logiques managériales, les mêmes qui, dans le secteur privé, mènent certains jusqu'au suicide. Dans l'enseignement privé, certains chefs d'établissement et directeurs ne conçoivent leur rôle que dans la contrainte, la volonté de soumission.
- ♦ aussi en cause, le gouvernement qui supprime des postes (d'où sureffectifs dans les classes) et vise à insécuriser les enseignants par des changements incessants de consignes, des fixations d'objectifs quantitatifs absurdes.

**Des conséquences parfois dramatiques sur la santé et la vie quotidienne des maîtres :** troubles du sommeil, dépression, maladies cardio-vasculaires, etc...

**Le SUNDEP s'investit déjà et veut intensifier ses initiatives dans les établissements. Il veut aussi renforcer les soutiens institutionnels avec les structures spécialisées des rectorats et des inspections académiques.**



**Pour en savoir plus, consultez notre site national <http://www.sundep.org>  
Pour nous contacter, ☎ 01 43 60 59 47 , mail [national@sundep.org](mailto:national@sundep.org)**